

## CONVENTION TRIENNALE REPEUPLEMENT FAISANS - SAISON 2024 - 2026

### ENTRE LE DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE :

Monsieur et/ou Madame : .....

.....

Adresse complète : .....

.....

☎ : ..... mail : .....

### ET LA FEDERATION DES CHASSEURS DU CALVADOS

### Les conditions préalables du détenteur de droit de chasse pour souscrire à la convention :

- 1- Adhérer au Contrat Multi-services de la FDC14
- 2- Réguler efficacement les prédateurs (renards, corneilles, etc.)
  - Nom du piégeur actif sur son territoire : .....
  - .....
  - Téléphone : .....
- 3- Respecter le non-tir de la poule faisane conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur
- 4- Construire une installation de pré-lâcher adaptée au faisan : volière à ciel ouvert, volière fermée, parquets

### Les engagements de la Fédération des Chasseurs du Calvados :

1. Subventionner la construction de volières sur la base de 500 € les 1000m<sup>2</sup> et les parquets de pré-lâchers à hauteur de 25 € l'unité
2. Fournir les seaux agrainoirs à prix coûtant
3. Fournir de la semence pour des cultures à gibier dans la limite de 3% du territoire adhérent

### Modalités de calcul de la subvention par oiseau :

- Un maximum de 150 oiseaux est subventionnable par saison et par territoire avec une limite de 45 oiseaux aux 100 ha.
- Le montant de la subvention est modulable en fonction des engagements du détenteur de droit de chasse. L'aide financière peut atteindre **100%** si les 3 conditions sont réunies :
  - D'une part, la **régulation des prédateurs** - Condition **obligatoire** : ..... **50%**
  - **Agrainer** son territoire toute l'année avec au minimum 4 agrainoirs aux 100 ha ... **30%**
  - Enfin procéder à des **aménagement**s de son territoire : ..... **20%**
- La 4ème année, les oiseaux seront subventionnés à hauteur de 40%.

### COMMANDE ET ENGAGEMENTS DU DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE :

**Nombre d'oiseaux commandés** : ..... (sous réserve d'oiseaux disponibles).

**S'engage à** : (cochez vos engagements)

- Réguler les prédateurs - obligatoire
- Agrainer son territoire
- Aménager son territoire

*Des contrôles pourront être effectués par les agents assermentés de la Fédération des chasseurs du Calvados. En cas de non-respect des engagements, la FDC14 se réserve le droit de demander le remboursement des subventions perçues.*

Fait à ..... Le : .....

Le responsable de territoire  
(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Le représentant de la FDC14